



# GÉNÉRALE D'APPEL RÉGLEMENTAIRE

## RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

### Composition

**Président de droit** : M. Yves ETHEVE

**Président** : M. Jocelyn TRULES

**Membres**: MM. Rosaire MORISCOT- Bernard PARIS – Jean René HAILLOT – André ASSON  
Irshad ABDUL MUNAF – Philippe MARIAMA - Jean Hugues TOSSEM – Jean Marc GERBANDIER  
MMES Laurence GRIS – Marinette JACQUENET – Gaëlle MOUNIAMA COUPAN –Severine TURPIN

**Administrative** : Melle Ruphine DAVERY

-----

La commission s'est réunie 5 fois au cours de la saison 2019, au siège de la LRF, pour traiter les appels des décisions de la Régionale des Statuts et Règlements. Après examen de 25 dossiers, 11 décisions de la première instance ont été confirmées, 9 infirmées et 5 appels déclarés irrecevables par la Générale d'Appel Réglementaire.

Pour rappel : 2 clubs (AS CAPRICORNE / SDEFA) ont fait appel des décisions de la Générale d'Appel Réglementaire devant la Commission Supérieure d'Appel de la FFF et celle-ci a récusé leur appel.